

**Livret  
d'accueil**

**École d'Orgueil**  
92 impasse du nouveau  
groupe scolaire  
82370 Orgueil

**Coordonnées**

05 63 30 56 92

06 32 97 00 69

ce.0820251c@ac-toulouse.fr

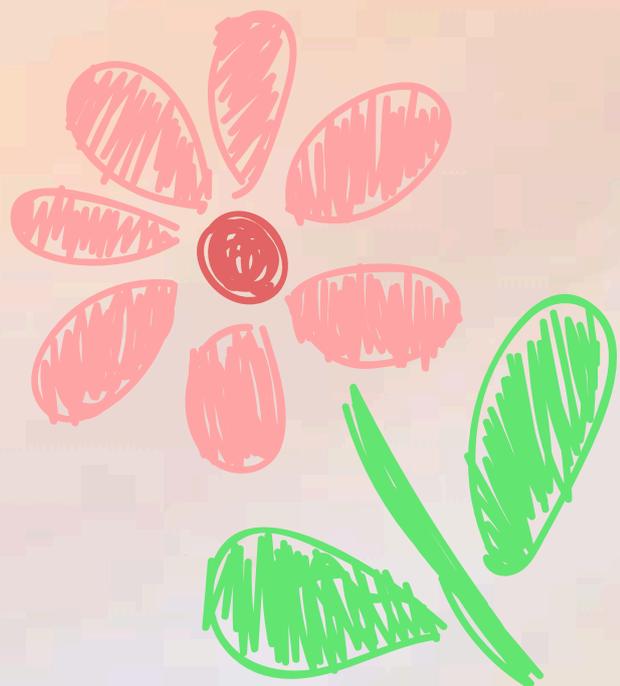
<https://www.ent-ecole.fr/>

## **Bienvenue à vous et à votre enfant**

Ce guide pratique élaboré par l'équipe enseignante définit les règles de fonctionnement de l'école en général et de notre école en particulier.

Notre école est une école primaire , elle accueille les enfants de la petite section au CM2. Elle compte 7 classes.

La réussite de votre enfant dépend largement du dialogue qui va s'établir entre le personnel de l'école et vous, ainsi que de votre implication dans l'accompagnement de son parcours scolaire.



# Une école, des adultes

## L'équipe enseignante:

- **Son enseignant**, professeur des écoles, assure l'enseignement au quotidien. Il est votre premier interlocuteur. Il a responsabilité de toutes les activités conduites sur le temps scolaire.
- **La directrice**, responsable du fonctionnement de l'école, est disponible au bureau au téléphone sur son jour et demi de décharge. Les jours de décharge de direction sont redéfinis chaque année et vous seront communiqué en début d'année.
- **Le RASED**, le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté est une structure de l'Éducation Nationale dont la mission est de réaliser un travail de prévention et de soutien auprès des élèves présentant des difficultés.

## Les ATSEM

( agents territoriaux spécialisés en école maternelle)

Elles accompagnent les élèves tout au long de la journée: lors de l'habillage, dans les classes, aux toilettes...

## Les AESH

( accompagnant des élèves en situation de handicap)

Ils apportent une aide humaine à des enfants aux besoins particuliers dans le cadre d'un Projet Personnel de Scolarisation.

## Les animateurs municipaux

Ils interviennent sur les temps périscolaires de l'enfant: pause méridienne, TAM (temps d'accueil municipal) du mercredi, temps d'accueil du matin et du soir.

## Les jeunes en mission de service civique

Ce sont des jeunes de 18 à 25 ans qui remplissent une mission auprès de l'école. Ils animent la bibliothèque, aident les enseignants dans la tenue d'ateliers en classe par exemple.

## Les intervenants extérieurs:

En occitan pour les classes maternelles ( subvention municipale), en musique de la GS au CM2 ( subvention Communauté de Communes) en théâtre dans la classe à horaires aménagés théâtre ( subvention municipale)



## **Une école, des horaires**

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à midi et de 14H00 à 16h30
- Le mercredi: de 9h00 à 11h00 ( de 11h00 à 12h00 APC)
- Les portes sont ouvertes 10 minutes avant et fermées ensuite.
- En cas d'arrivée avant ou de départ après ces horaires, votre enfant est confié au périscolaire qui l'accueillera sur inscription sur le portail parents.

Respectez les horaires, c'est important pour votre enfant, c'est important pour le fonctionnement général de l'école. En cas de retard, utilisez le visiophone du portail central.

En cas de retards réguliers, un courrier vous sera adressé par les services de l'Éducation Nationale.

## **Une école, des cycles d'apprentissage**

**La scolarité de votre enfant est divisée en trois cycles aux objectifs caractéristiques:**

- le cycle 1: la maternelle ( PS, MS, GS). C'est le cycle du devenir élève. Il est proposé à votre enfant des activités motrices, langagières, mathématiques, logiques, artistiques. Il développe ainsi sa personnalité et fait l'apprentissage de la vie en groupe.
- Le cycle 2: CP, CE1, CE2. C'est la maîtrise des langages. La lecture est la priorité. L'élève commence à interroger le monde qui l'entoure. Les évaluations nationales permettent un suivi des acquis des élèves. Elles ont lieu en septembre pour le CE1 et CE2, en septembre et janvier pour le CP.
- Le cycle 3: CM1, CM2 et sixième au collège. Ce cycle consolide les acquis et prépare la transition entre l'école et le collège. Les évaluations nationales ont lieu en septembre pour les trois niveaux de classes.

## Une école, de la communication avec les familles

Toutes les informations importantes sont transmises via l'ENT coin des parents. C'est le moyen de communication privilégié de l'école. Pensez à paramétrer votre application pour recevoir les notifications de message.

Chaque enfant a également un cahier de liaison dans lequel vous sont transmises les informations de la vie de l'école ( sorties, réunions....) Chaque mot devra être signé, seul moyen pour nous de vérifier que vous avez eu l'information. Vous pouvez utiliser ces moyens pour communiquer avec l'enseignant de votre enfant ou avec l'école.

**Réunion de rentrée:** Elle aura lieu courant septembre, chaque enseignant présente son organisation pédagogique, la vie de la classe, les programmes et les projets.

**Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école:** Elles ont lieu courant octobre. Les deux parents sont électeurs. Le vote se fait uniquement par correspondance. Les représentants des parents d'élèves élus représentent les familles lors des trois conseils d'école tenus au cours de l'année et font le lien entre l'école et les familles. Ils sont également invités à participer aux commissions cantines et aux réunions du PEDT.

**Rendez-vous avec l'enseignant:** Tout au long de l'année, vous pouvez demander à rencontrer l'enseignant de votre enfant via l'ENT ou le cahier de liaison.

**Absence des enseignants:** Toute absence vous est signalée. Lorsque cette absence n'est pas remplacée, nous vous envoyons un sms pour vous prévenir. Dans ce cas si vous avez la possibilité de garder votre enfant si vous pouvez le faire, les enfants présents sont répartis dans les autres classes.

### **Une école, des règles de sécurité:**

- Prudence en voiture aux abords de l'école. Des élèves arrivent à pied ou en vélo. Un dépose minute permet de déposer les élèves, ce n'est pas une place de stationnement. Merci de respecter les places de stationnement réservées aux bus et aux personnes handicapées.



## Une école, un projet

- Le projet d'école a pour objectif d'assurer la réussite de tous les élèves. Il se décline en 3 axes:
  - Axe 1**: améliorer les résultats scolaires: classes flexibles, travail différencié...
  - Axe 2**: améliorer le climat scolaire: méthode de préoccupation partagée, programme PHare, classe CHAT
  - Axe 3**: repenser l'aménagement extérieur de l'école: Aire Terrestre éducative, classe dehors, label E3D

## Une école, un règlement

Un règlement est élaboré à partir du règlement départemental. Il est approuvé en conseil d'école. Il est affiché dans toutes les classes et signé via l'ENT par toutes les familles à l'issue du premier conseil d'école.

Une petite liste du savoir vivre ensemble a également été élaborée pour travailler dans de bonnes conditions.

## Une école , une coopérative scolaire

Elle permet de financer les projets et les sorties. Elle est alimentée par les adhésions et les diverses manifestations organisées à l'école. ( loto, kermesse, diverses ventes...)

## Une école, des APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu le mercredi de 11H00 à midi. Ce temps permet de travailler avec un petit groupe d'élèves sur de la remédiation.(soutien). Lorsque votre enfant n'est pas en APC, vous pouvez le récupérer soit à 11H00 soit le laisser au Temps d'activité municipal où il sera encadré par les animateurs.

## Une école, des temps périscolaires

Avant les heures de classe, votre enfant peut être accueilli de 7h30 et jusqu'à 18H30 sur le temps périscolaire. La pause méridienne est également encadrée par les animateurs. Un PEDT est en place dans la commune et permet de faire le lien entre les différents temps de votre enfant.

Mr Savi et Mme Aguilar assurent la direction de ces moments, il suffit pour cela de vous inscrire sur le portail parent. Les informations vous seront transmises durant l'été.



## **Une école, une association de parents d'élèves**

L'APE est une association de parents d'élèves qui organise différentes manifestations au profit des enfants de l'école. Leur implication permet notamment de réduire considérablement la part des familles lors des sorties culturelles des différentes classes: prise en charge des entrées lors de spectacles, achats de livres pour les prix littéraires...

## **Une école, une assurance scolaire**

Elle doit couvrir toutes les activités scolaires et extra scolaires. Elle doit comprendre:

- Le contrat de "responsabilité civile" qui s'applique aux dommages causés à un tiers
- Le contrat "dommage individuel accident" qui couvre les dommages dont votre enfant serait victime.

## **Une école, une tenue et du matériel**

- Les élèves doivent venir à l'école avec une tenue adéquate aux activités scolaires (pas de talons hauts, de tongs...) A l'école, les enfants bougent (sport, récréation...), peuvent se salir (peinture, feutres...) leur tenue doit être adaptée.
- De même les élèves sont responsables du matériel mis à leur disposition et doivent en prendre soin.

## **Une école, des maladies**

- Un enfant malade ne peut venir à l'école. De même aucun médicament ne peut être administré à l'école.
- Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique (allergie, asthme...) un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera mis en place avec votre médecin. Veuillez en informer la directrice dès la rentrée.
- Vous serez prévenu si votre enfant a de la fièvre, est malade ou bien s'est blessé au numéro qui figure sur la fiche de renseignements que vous avez remplie en début d'année. Il est donc important de signaler tout changement pouvant survenir dans ces informations.
- De votre côté, merci de prévenir l'école en cas d'absence de votre enfant soit par SMS, mail, ENT ou téléphone.
- Même si ce n'est pas une maladie, aucune école n'est à l'abri des poux. Nous vous demandons de surveiller régulièrement la tête de votre enfant, de le traiter si besoin. Merci de prévenir l'enseignant si votre enfant est porteur de poux ou de lentes pour alerter la vigilance des autres familles.

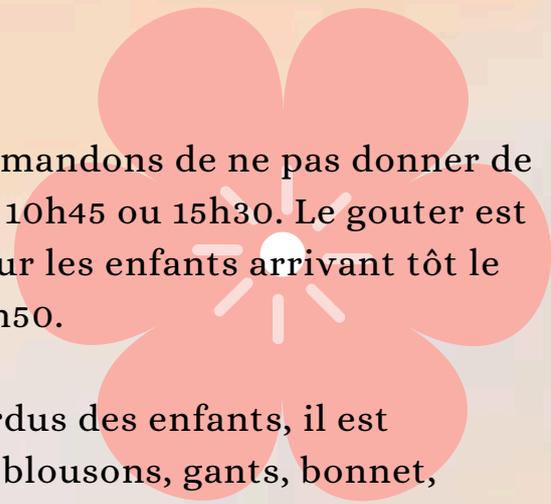
# La rentrée en petite section de maternelle

## La présentation de la classe se fera en deux temps :

- Le lundi 30 juin ou le mardi 1er juillet, les portes ouvertes vous permettront de venir vous familiariser avec l'univers de l'école. Venez ce jour là avec votre enfant pour mettre des images et des mots sur les différents lieux et adultes de l'école. Profitez ensuite de l'été pour en reparler, lui apprendre la propreté s'il n'est pas encore propre en le motivant avec l'entrée à l'école. Il est "grand". Ce jour là, il rencontrera sa maitresse et son ATSEM.
- La rentrée sera organisée sur deux journées en demi groupe les 1er et 2 septembre pour permettre un meilleur accueil. Accompagnez votre enfant si vous le pouvez, c'est important.. Papa et ou maman sont les bienvenues. Acceptez son chagrin, c'est normal mais ne montrez pas votre inquiétude. Avant de le quitter, dites lui ce que vous allez faire et précisez qui viendra le chercher à la sortir et quand (avant le goûter ou après le goûter).
- Laissez lui apporter son "doudou", lien avec la maison.
- La séparation est difficile, c'est normal! Expliquez à votre enfant que vous allez revenir comme tous les jours. Si votre enfant est inquiet, confiez le nous avec le sourire et ne vous attardez pas. Plus le temps de la séparation dure, plus l'angoisse de la séparation augmente.
- Au moment de la sortie, soyez à l'heure, des larmes et des angoisses seront évitées. Ne lui posez pas trop de questions, les confidences viendront plus tard.
- N'hésitez pas à dialoguer avec la maitresse si vous vous posez encore des questions.
- La vie en collectivité demande beaucoup d'efforts à votre enfant, la sieste est donc nécessaire. Les élèves sont couchés dès la fin du repas (13h00). Un réveil échelonné est mis en place pour respecter le rythme de chaque enfant.
- Attention, l'école n'est ni la crèche, ni l'assistante maternelle. Votre enfant grandit. Deux adultes sont présentes pour encadrer entre 24 et 30 élèves, et ne peuvent pas vous faire un compte-rendu individuel tous les jours de l'ensemble des activités réalisées dans la journée.

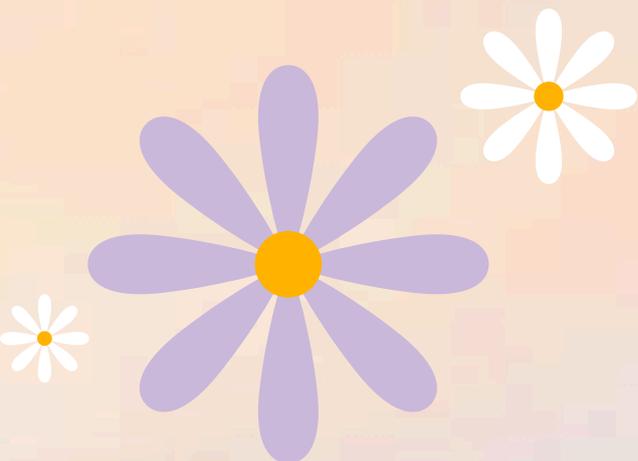


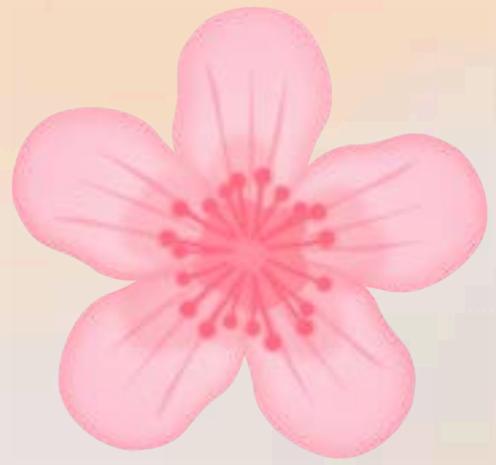
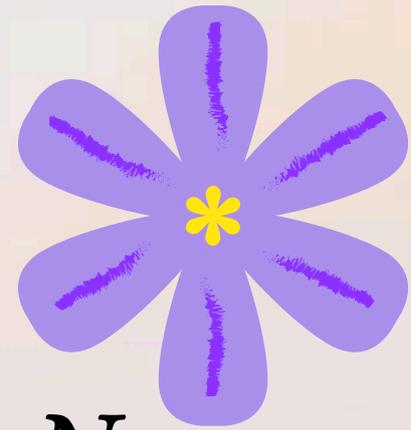
- Pour des raisons d'équilibre alimentaire, nous vous demandons de ne pas donner de gouter à votre enfant que ce soit pour la récréation de 10h45 ou 15h30. Le gouter est pris sur le temps du périscolaire à 16H45. De même pour les enfants arrivant tôt le matin, il est possible de prendre une collation avant 8h50.
- Pour nous permettre de reconnaître les vêtements perdus des enfants, il est indispensable d'écrire leur nom et prénom dessus( les blousons, gants, bonnet, casquette...) Pour des raisons de sécurité les écharpes sont interdites en classe maternelle.



### **Une école, des vacances scolaires**

- Vacances d'automne: du vendredi 17 octobre après la classe au lundi 3 novembre au matin
- Vacances de Noël: du vendredi 19 décembre après la classe au lundi 5 janvier au matin
- Vacances d'hiver: du vendredi 20 février après la classe au 9 mars au matin
- Vacances de printemps: du vendredi 17 avril après la classe au lundi 4 mai au matin
- Pont de l'ascension du mercredi 13 mai après la classe au lundi 18 mai au matin
- Vacances d'été : le vendredi 3 juillet après la classe.
- Ces dates sont données sous réserve de modifications





*Nous vous souhaitons une  
très bonne année scolaire  
dans notre école et nous  
vous donnons rendez-  
vous le 1er septembre  
2025.*

